

## 1. INTITULÉ DU CERTIFICAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (D)

### **Abschlusszeugnis der Fachschule/Fachakademie Staatlich geprüfter Betriebswirt/Staatlich geprüfte Betriebswirtin**

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (F)

### **Certificat de formation en école spécialisée/académie spécialisée Gestionnaire d'entreprise certifié/certifiée (diplôme d'État)**

La présente traduction n'a aucune valeur juridique

## 3. PROFIL DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Possession d'une capacité de jugement en économie s'appuyant sur des connaissances et des aptitudes étendues et intégrées relevant de la théorie et de la pratique économiques, ainsi que des domaines juridique et socio-politique
- Possession d'une compréhension approfondie des décisions et des actions se rapportant au marché
- Maîtrise de procédés d'analyse, de décision, de communication et de contrôle
- Possession d'un vaste éventail de méthodes pour le traitement dans les règles de l'art de tâches et de problèmes complexes touchant l'entreprise, en vue de leur résolution
- Possession de connaissances spéciales dans le domaine de l'assurance qualité en vigueur dans la branche concernée
- Possession de connaissances approfondies relatives aux structures économiques, technologiques, politiques, écologiques et sociales
- Maîtrise de systèmes modernes d'organisation, d'information et de communication en entreprise
- Conception de processus commerciaux d'entreprise, y compris de mesures et d'activités nécessaires à leur exécution, en s'appuyant sur des directives décisionnelles relevant de la politique de l'entreprise, de la planification et de l'organisation
- Direction opérative dans des secteurs d'entreprise comme le marketing, l'acquisition, la conception de prestations, le contrôle de gestion, le financement ou les ressources humaines
- Prise d'initiatives en vue de l'acquisition d'informations nécessaires aux décisions
- Communication tenant compte des besoins des clients
- Évaluation prévisionnelle et responsable de décisions, et prises de ces décisions
- Emploi approprié de connaissances en langues étrangères, en fonction de la situation
- Application de méthodes relatives à la gestion des conflits
- Évaluation et direction de personnes
- Compréhension approfondie des structures de groupe, influence positive sur des groupes et direction de ceux-ci
- Comportement coopératif et communicatif en équipe
- Prise en charge de responsabilités sociales et en entreprise
- Agir selon l'éthique professionnelle et en tenant compte des aspects économiques et écologiques, dans la perspective du développement durable

### (\*) Explication

Ce document a été conçu dans le but de fournir des informations supplémentaires concernant des diplômes spécifiques. Il est dépourvu en lui-même de toute valeur juridique. La présente explication se rapporte aux décisions 93/C 49/01 du conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence dans le domaine des qualifications et 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence dans le domaine des certificats de formation et de qualification, ainsi qu'à la recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du conseil du 10 juillet 2001 sur la mobilité des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, du personnel enseignant et des apprentis dans la communauté.

Vous trouverez plus d'informations sur la notion de transparence à l'adresse suivante : [www.cedefop.eu.int/transparency](http://www.cedefop.eu.int/transparency)

© Communautés Européennes 2002

#### 4. SECTEURS D'ACTIVITÉS OU TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DÉTENTEUR DE CE DIPLÔME, CE TITRE OU CE CERTIFICAT

Les gestionnaires d'entreprise certifiés/certifiées (diplôme d'État) exercent une activité professionnelle liée à une branche/une fonction et prennent en charge des tâches de direction au niveau intermédiaire dans des grandes entreprises ou en tant qu'entrepreneur indépendant, dans les secteurs de l'économie et de l'administration.

#### 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Dénomination et statut de l'instance délivrant le certificat</b> Etablissement de l'enseignement professionnel public ou reconnu par l'État (voir certificat pour l'adresse).</p>	<p><b>Dénomination et statut de l'administration nationale/régionale compétente pour l'authentification/la reconnaissance du certificat de fin de formation</b> Inspection académique supérieure du Land (ministère national/ministère régional) Ministerium für Schule und Bildung des Landes Nordrhein-Westfalen Völklinger Str. 49 40221 Düsseldorf Fon: 0049 (0)211 5867 40 Fax: 0049 (0)211 5867 3220 E-Mail: poststelle@msb.nrw.de</p>
<p><b>Niveau du certificat (national ou international)</b> ISCED 1997: 5B DQR/CEC: 6</p>	<p><b>Echelle d'évaluation / conditions d'obtention</b> 1 = très bien 2 = bien 3 = satisfaisant 4 = suffisant 5 = médiocre 6 = insuffisant</p> <p>La mention « suffisant » est exigée pour l'obtention du certificat de fin de formation.</p>
<p><b>Accès au niveau de formation suivant</b> Accès général à l'université (en conformité avec la loi sur l'enseignement supérieur du Land)</p>	<p><b>Traités internationaux</b> -</p>
<p><b>Fondements juridiques</b> Décret du Land sur les écoles spécialisées/académies spécialisées. Verordnung über die Ausbildung und Prüfung in den Bildungsgängen des Berufskollegs (Ausbildungs- und Prüfungsordnung Berufskolleg – APO-BK) vom 26. Mai 1999 in der jeweils gültigen Fassung (SGV. NRW. 223)</p>	

#### 6. DEMARCHES OFFICIELLES

- Examen final d'État :
- Après la fin de la formation dans le cadre du programme d'enseignement prescrit, dans une école spécialisée/académie spécialisée ou
  - En tant que candidat libre, après admission par l'inspection académique du Land.

#### Informations complémentaires

**Accès :** Diplôme d'une formation en alternance correspondante reconnue, en conformité avec la loi sur la formation professionnelle/le code de l'artisanat ou avec les dispositions des Länder et une expérience professionnelle correspondante d'un an  
**ou**  
Diplôme d'une école professionnelle ou un degré de formation équivalent et une expérience professionnelle correspondante de 5 ans au minimum  
Pour la filière Économie domestique des écoles professionnelles d'économie, il faut également présenter le diplôme national du brevet du secondaire (*Mittlerer Schulabschluss*) ou un diplôme reconnu équivalent.

**Durée de la formation :** 2 ans au minimum (au moins 2400 heures d'enseignement)

**Objectif de la formation :** Les écoles spécialisées/académies spécialisées d'économie sont des établissements du secteur de la formation professionnelle et continue. Elles proposent une qualification pour la prise en charge de postes de direction et développent l'aptitude à être autonome dans un cadre professionnel. Les écoles spécialisées/académies spécialisées d'économie permettent d'obtenir un diplôme d'État de l'enseignement supérieur conforme au droit du Land, à travers diverses formes d'organisation de l'enseignement (à plein temps ou à temps partiel).

Vous trouverez **d'autres informations** aux adresses suivantes :

[www.kmk.org](http://www.kmk.org)  
[www.berufenet.arbeitsagentur.de](http://www.berufenet.arbeitsagentur.de)  
[www.europass-info.de](http://www.europass-info.de)